LA VOIX DU NORD
Audomarois

Pêche : Saint-Omer: le beau bilan de La Concorde

Samedi, à la Maison des associations, l'association de pêche La Concorde a tenu son assemblée générale.

La Voix du Nord | 21/01/2014

C'était la première pour Jean-Jacques Verhaeghe en tant que président. Il a tout d'abord tenu à rendre hommage à son prédécesseur, Dominique Drumez, décédé durant l'année 2013. Dany Roland, le trésorier, annonça une baisse de 146 adhérents par rapport à l'année précédente, soit 3 635 permis délivrés. Puis, le président aborda différents points dans son rapport moral : la frayère à brochets (étang du Tourniquet) afin de « *privilégier la reproduction naturelle aux rempoissonnements massifs* » ; le prix du permis qui cette année coûtera 66 € (+3 %) ; un concours aux carnassiers qui devrait voir le jour en septembre ; la pêche à la carpe de nuit dont le « *parcours est limité sur le canal, du pont de Clairmarais au pont de Houlle en rive droite exclusivement* » ; la pêche à l'anguille de février à juillet, pour laquelle le carnet de capture est obligatoire.

Le bilan de l'école de pêche a été dressé par son responsable, Fabrice Rollet. Une vingtaine d'enfants ont participé régulièrement aux sessions de printemps et d'automne. Ils retrouveront les cannes et les douves le 26 mars. Douves qui leur sont réservées. « *Les agents municipaux peuvent maintenant verbaliser.* »

Pascal Sailliot, président de la fédération départementale, a demandé aux partenaires institutionnels d'intégrer les pêcheurs dans leurs programmes d'actions et la faune piscicole comme cible dans les mesures de gestion. « *La pêche, c'est la protection des milieux aquatiques et la défense de la ressource en eau. Ce sont toujours les pêcheurs qui décèlent un dysfonctionnement et en réfèrent à la fédération. (...) La pêche devrait bénéficier de moyens financiers et humains pour améliorer les connaissances scientifiques. Les pêcheurs peuvent être une force pour apporter de la connaissance naturaliste.* »